



NEW HUMANITY

Action de Carême, Bureau international catholique de l'enfance, Caritas Internationalis, Commission of the Churches on International Affairs of the World Council of Churches, Dominicans for Justice and Peace, Franciscans International, Lutheran World Federation, Scalabrini International Migration Network, New Humanity, VIDES Internazionale

Point 3 ordre du jour :

**Follow-up to special session on global food crisis (Res. S-7/1)
Déclaration conjointe 9^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'homme**

(Mercredi, 10 septembre 2008, Genève)

M. le Président,

Nous souhaitons remercier M. de Schutter pour son rapport et pour les efforts déployés afin de promouvoir la réalisation du droit à l'alimentation.

Nous saluons l'approche du Rapporteur Spécial abordant la crise alimentaire mondiale sous l'angle des droits de l'homme et l'attention particulière qu'il a porté à la réalisation du droit à l'alimentation des plus vulnérables, ainsi que son encouragement à une participation effective de ces derniers dans la réalisation de ce droit.

Cette crise, résultat d'un ensemble de facteurs, ne pourra pas être résolue à long terme sans une action concrète, ferme et immédiate de la part des Etats, des institutions internationales

concernées et de la société civile dans son ensemble. Nous estimons que des changements structurels plus profonds et une distribution plus juste et équitable des ressources alimentaires s'imposent dans l'intérêt des générations présentes et futures. En effet, l'augmentation de la production agricole, à elle-seule, ne suffira pas à contrer la crise si elle n'est pas accompagnée par des stratégies nationales efficaces protégeant les intérêts des petits agriculteurs locaux et garantissant aux groupes les plus défavorisés de la population la réalisation effective du droit à l'alimentation.

M. le Président,

En raison de ce qui vient d'être dit et sérieusement préoccupés par la vulnérabilité accrue des plus pauvres et démunis, nous exhortons les Etats à prendre, sans plus tarder, des mesures efficaces pour promouvoir la réalisation du droit à l'alimentation et garantir la sécurité alimentaire de leurs populations.

Nous souhaitons également:

- *Inviter* le Conseil à continuer à examiner la question de la crise alimentaire selon une approche fondée sur les droits de l'homme et à poursuivre tout effort nécessaire pour promouvoir et protéger l'accès à une alimentation adéquate, notamment pour les plus pauvres et fragilisées de la société ;
- *Rappeler* aux Etats, que conformément au droit international, ils leur incombe de protéger et de respecter le droit à la vie et la dignité humaine. Ils ont, par conséquent, l'obligation de *protéger, respecter* et *garantir* le droit à une alimentation adéquate, ainsi que l'accès aux moyens de production alimentaire ;
- *Recommander* aux Etats d'*élaborer* et de *mettre effectivement en œuvre* des stratégies nationales efficaces visant à garantir la réalisation du droit à l'alimentation, telle que préconisée dans l'observation générale no 12 (1999) du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (CODESC) ;
- *Encourager* les Etats à s'inspirer des Directives volontaires pour le droit à l'alimentation de la FAO pour la mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ;
- *Demander* aux Etats et aux institutions internationales d'adopter et de veiller à l'application de politiques environnementales durables relatives à la chaîne de production et de distribution alimentaires, afin de ne pas compromettre la réalisation du droit à l'alimentation pour les générations futures, et de tenir compte de l'*Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement* (IAASTD)
- *Exhorter* les Etats et les institutions financières multilatérales à réviser et à promouvoir des règles et des politiques agricoles commerciales plus justes et équitables visant à protéger du *dumping* et de la concurrence déloyale les petits agriculteurs locaux et à garantir leur subsistance;
- *Inviter* les Etats et les institutions internationales à écouter la voix des plus vulnérables et à garantir leur participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des

programmes qui les concernent. Ces derniers auront sans doute une leçon à nous apprendre : le sens des mots « *partage* » et « *solidarité* »...

Merci M. le Président